



PREFECTURE DE LA VENDEE

SOUS-PREFECTURE DES
SABLES D'OLONNE

CONSULTATION DU PUBLIC

GAEC LA GRANDE ROCHE

Elevage de 180 vaches laitières et de 165 bovins à l'engraissement

En exécution de l'arrêté préfectoral n° 175/SPS/13 du 6 août 2013 pris en application de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, la demande formulée par les gérants du GAEC La Grande Roche, en vue d'obtenir l'arrêté d'enregistrement nécessaire à l'exploitation d'un élevage de 180 vaches laitières et 165 bovins à l'engraissement, situé au lieu-dit La Roche Faudoin, sur la commune de Saint-Révérend, est soumise à la consultation du public pendant quatre semaines, **du 9 septembre au 9 octobre 2013 inclusivement.**

Pendant ce délai, le public peut prendre connaissance de ce dossier à la mairie de Saint-Révérend aux jours et heures habituels d'ouverture au public et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet. Le public peut également adresser ses observations par courrier au Sous-Préfet des Sables d'Olonne avant la fin du délai de consultation (Bureau de la réglementation et de l'ingénierie territoriale, Quai des Boucaniers, 85100 Les Sables d'Olonne).

Le Préfet de la Vendée statuera par arrêté sur la demande d'enregistrement susvisée. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales, une instruction de la demande selon la procédure d'autorisation assujettie à étude d'impact, étude de dangers et enquête publique ou un arrêté préfectoral de refus.